



Railway Association
of Canada Association des chemins
de fer du Canada

99 Bank Street, Suite 901, Ottawa, ON Canada K1P 6B9
T 613.567.8591 F 613.567.6726 www.railcan.ca
99 rue Bank, bureau 901, Ottawa, ON Canada K1P 6B9
T 613.567.8591 TÉLÉC 613.567.6726 www.railcan.ca/fr

Eric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis
1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Objet : Consultations prébudgétaires 2020

L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) souhaite vous présenter ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020 du gouvernement du Québec.

L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) représente près de 60 entreprises du secteur du transport ferroviaire de personnes et de marchandises. Chaque année, nous transportons plus de 88 millions de voyageurs au Canada et assurons le transport sécuritaire de marchandises d'une valeur totalisant au-delà de 310 milliards de dollars. L'ACFC représente également, un nombre croissant de fournisseurs de services connexes à l'industrie des chemins de fer.

Depuis notre création il y a plus de 100 ans, nous travaillons avec les gouvernements et nos partenaires de l'industrie pour assurer la compétitivité, la durabilité et la sécurité du transport ferroviaire. La nature de nos activités touche de nombreux secteurs d'intérêt pour le Québec, dont le développement économique provincial et interprovincial, le transport de personnes, la mobilité durable et interrégionale et l'occupation du territoire. Ces enjeux, chers au gouvernement du Québec, sont au cœur des intérêts de l'ACFC.

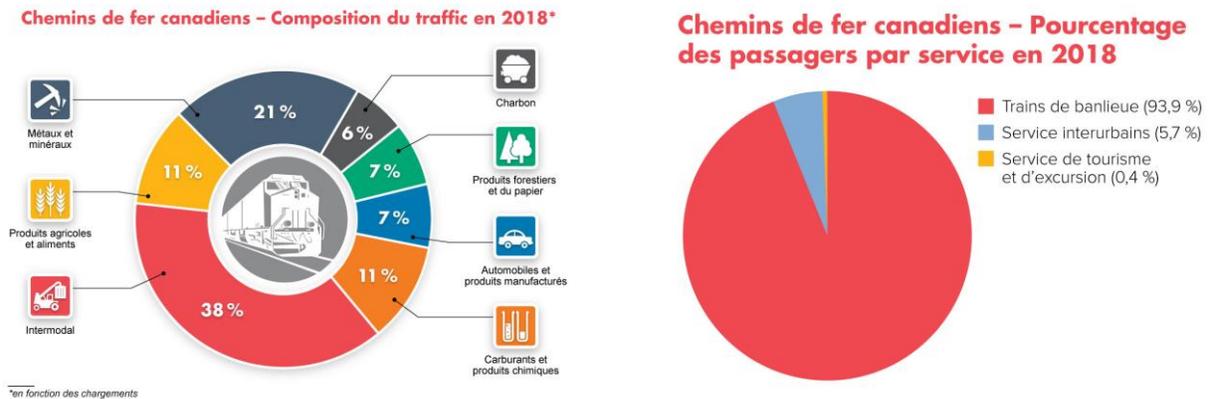
Les membres de l'ACFC contribuent quotidiennement à la prospérité économique des entreprises d'ici dans leur conquête des marchés nationaux et mondiaux. Seulement au Québec, ils transportent annuellement près de 1,15 million de wagons. Les entreprises membres utilisent plus de 6 100 km de voies ferroviaires et offrent des emplois de qualité à 7 250 Québécois. Au total, 170 millions \$ en taxes sont versés annuellement au gouvernement du Québec¹.

¹ ACFC, Tendances ferroviaires 2019.

Les avantages du transport ferroviaire

À l'échelle canadienne, le fret ferroviaire transporte 50 % des marchandises exportées et 70 % des marchandises interurbaines. Dans ce contexte, l'industrie ferroviaire est particulièrement bien placée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en permettant de soutenir l'économie et le commerce; elle contribue donc de manière significative à la transition énergétique du secteur des transports.

Figure 1 : Trafic ferroviaire au Canada

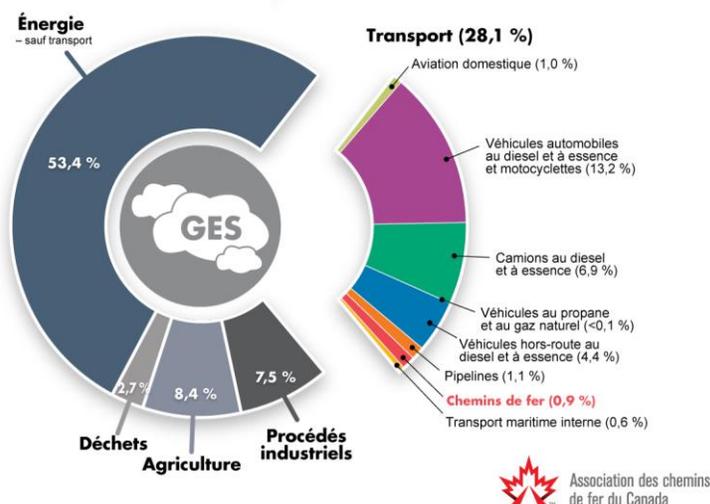


Les avantages environnementaux du rail sont considérables, et ce, particulièrement en comparaison aux autres modes de transport de marchandises. Le transport par voie ferrée est plus efficace que le transport routier par camion, 1 seul litre de carburant pouvant transporter une tonne de marchandise sur 210 km. Les émissions de GES de ce type de transport sont également parmi les plus faibles au pays, contribuant à seulement 0,9 % des émissions du Canada et à 3,3 % de celles de l'ensemble du secteur des transports².

² Gouvernement du Canada, Rapport d'inventaire national, 2019.

Figure 2 : Répartition des émissions du Canada

Émissions de GES par secteur du GIEC en 2017



Le budget 2020 offre au gouvernement du Québec une occasion unique de tirer profit des avantages environnementaux du rail. Le fret ferroviaire est quatre fois plus efficace que le transport par camion, alors que le transport ferroviaire de passagers est trois fois plus efficace que la voiture moyenne. Un seul train de marchandises peut retirer plus de 300 camions des routes du Canada.

De plus, la vaste majorité des Canadiens croient que les chemins de fer du pays peuvent servir à transporter les marchandises et les passagers de manière sécuritaire et avec peu d'incidences sur l'environnement³. La perception du transport ferroviaire surpasse donc celle du transport maritime, aérien et par gazoduc, ainsi que celle des secteurs minier, pétrolier et des produits forestiers et chimiques.

Par conséquent, afin de poursuivre le développement l'industrie et sa contribution à la réduction des émissions de GES de l'industrie du transport, l'ACFC souhaite que soient poursuivis les investissements du gouvernement du Québec pour le transport intermodal (30,4 M\$ injectés dans les projets de ce type de transport entre 2011-2015), et ce, malgré la réforme prévue du Fonds Vert.

Bien que l'ACFC et ses membres soient satisfaits du lancement du programme PSITFIM, administré par le ministère des Transports, qui vise à tirer parti des avantages du transport ferroviaire de marchandises, l'ACFC croit que davantage peut être fait pour soutenir le secteur ferroviaire local de la province.

Recommandation 1

L'ACFC recommande le maintien du Programme visant la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre par le développement du transport intermodal du ministère des Transports.

³ Abacus Data, Railway Public Opinion Study, 2019

L'importance des chemins de fer d'intérêt local

Au total, 15 chemins de fer d'intérêt local privés sont exploités au Québec. Ces chemins de fer totalisent à eux seuls plus de 2 100 km de voies ferrées et mobilisent près de 1 400 emplois locaux. Ces voies de transport contribuent à la vitalité économique régionale en garantissant un service abordable, sécuritaire et responsable.

Toutefois, force est de constater les chemins de fer d'intérêt local du Québec se trouvent dans un contexte précaire, où le fardeau réglementaire accru et le financement gouvernemental soutenu d'autres modes de transport menacent non seulement la longévité de ces chemins de fer, mais aussi des services essentiels qu'ils offrent dans la chaîne d'approvisionnement. Ce réseau de courte distance est essentiel à plusieurs secteurs économiques clés de l'économie québécoise, tels que les industries forestières et minières; en effet, les produits forestiers et miniers sont à l'origine de plus de 90 % de la circulation sur les chemins de fer d'intérêt local du Québec⁴.

De plus, une pression additionnelle s'ajoute au réseau ferroviaire d'intérêt local du fait de la forte concentration en capital du secteur et le déséquilibre récent du marché du transport de marchandises. Concrètement, le ratio d'exploitation moyen du réseau s'élève à 97,5 %⁵, ce qui témoigne du fragile équilibre des activités menées sur les chemins de fer d'intérêt local.

Dans ce contexte, une majeure partie de leur marge de profit est réinvestie dans les infrastructures des entreprises pour assurer l'entretien du réseau. Malgré les efforts des entreprises, les sommes investies ne permettent pas de contrer entièrement la désuétude progressive des chemins de fer, ayant à long terme des répercussions significatives sur la sécurité du transport sur rail. Il n'est donc pas possible, à l'heure actuelle, de moderniser les infrastructures pour accroître les opportunités de croissance et ainsi mieux affronter la concurrence du transport par camion, un secteur subventionné.

L'ACFC estime que le gouvernement du Québec peut faire davantage pour soutenir les chemins de fer d'intérêt local, tout comme les gouvernements des États-Unis le font par le biais de subventions, de prêts à faible taux d'intérêt et de crédits d'impôt.

Recommandation 2

L'ACFC recommande que le gouvernement travaille avec l'ACFC pour créer un programme dédié aux chemins de fer d'intérêt local qui soutient les investissements et les nouvelles opportunités de croissance. Ce programme soutiendrait notamment l'entretien, la mise à niveau et l'amélioration du réseau de chemins de fer d'intérêt local.

⁴ Base de données sur les tendances ferroviaires, 2019. Feuilles de calcul disponibles sur demande.

⁵ Base de données sur les tendances ferroviaires, 2019. Feuilles de calcul disponibles sur demande.

Les enjeux de proximité

Lors de récentes consultations entre les citoyens et les acteurs de l'industrie sur le transport par chemin de fer, l'ACFC a abordé la question de la proximité des citoyens avec les infrastructures ferroviaires. À cet effet, l'ACFC a élaboré, en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, des lignes directrices en matière de développement urbain à proximité des corridors ferroviaires⁶. Celles-ci favorisent la planification appropriée des développements et améliorent les communications entre les collectivités et les entreprises du secteur ferroviaire.

Toutefois, force est de constater qu'un faible nombre de municipalités ont adopté ses lignes directrices : au Québec, seules l'agglomération de Montréal (16 municipalités), la MRC de Drummond (18 municipalités) et la MRC de Roussillon (11 municipalités) font partie de ce nombre.

Concrètement, l'ACFC est d'avis que le gouvernement du Québec devrait légiférer afin que les municipalités suivent les lignes directrices élaborées par l'ACFC et la FCM. En codifiant des standards à respecter et des mesures d'atténuation qui découlent des lignes directrices, le gouvernement du Québec et les administrations municipales ont l'opportunité d'atténuer les enjeux de proximité et de garantir la sécurité de leurs citoyens, tout en assurant une uniformité des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Recommandation 3

L'ACFC recommande que le gouvernement renforce les exigences en matière de développement urbain à proximité des corridors ferroviaires en adoptant les « Lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires ».

Conclusion

Pour toute question, vous pouvez contacter Michael Gullo, directeur principal, Politique et Affaires publiques, à l'adresse mgullo@railcan.ca ou appeler au 613 564-8103.

⁶ Les lignes directrices sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.proximityissues.ca/wp-content/uploads/2018/03/2013_05_27_Guidelines_NewDevelopment_F.pdf